



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de DURANTON (Henri), « Établissement du texte », *La Paysanne parvenue. ou les Mémoires de Madame la marquise de L\*\* V\*\**, MOUHY (Charles de Fieux, chevalier de), p. 22-22

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-13708-5.p.0022](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-13708-5.p.0022)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2005. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## Établissement du texte

L'édition ici reprise est celle parue en 1739 à Amsterdam, « aux dépens de la Compagnie ». Malgré les dires de Mouhy se targuant de scrupules imaginaires, il n'a procédé qu'à d'infimes modifications au fil des rééditions. Il a paru bien inutile de les répertorier.

Une relecture soigneuse par l'auteur n'aurait pourtant pas été inutile, tant la rédaction et la composition paraissent négligées.

On n'a donc eu aucun scrupule à rectifier la ponctuation, elle aussi parfaitement désinvolte. Mouhy (car il semble bien que ce soit lui et que le rejet comode sur le prote ne soit pas de saison) a non ses règles, mais ses pratiques, peu logiques. Il use et abuse du point-virgule, notamment dans les passages d'action où la phrase se fait courte et procède par accumulation. Mais sans raison apparente, celle-ci vient buter contre un point que l'on n'attendait plus, ou au contraire se soumet au laxisme incongru d'une virgule que rien ne paraît justifier. Quitte ensuite à repartir de plus belle dans une cascade de points-virgules. Avec tous les risques d'interprétation que cela comporte, on a voulu essayer d'être plus fidèle à l'intention de l'auteur que lui-même ne le manifestait. Et surtout être respectueux de son intention première. Dans ce monde lisse où rien ne doit faire obstacle au paisible déroulement des clichés, il ne convenait pas que l'œil du lecteur d'aujourd'hui soit, plus que celui de son lointain prédécesseur de 1739, arrêté par une bizarrerie typographique.

On s'en est tenu là, comme il est d'usage, s'interdisant toute intervention sur la répartition des paragraphes. De la sorte, le lecteur pourra se convaincre du peu de rigueur formelle du romancier en s'arrêtant un instant sur les coupures du texte en paragraphes où, là encore, l'arbitraire prévaut. On serait en effet bien souvent dans l'embarras si l'on voulait à toute force justifier le retour à la ligne, qui parfois se fait attendre de page en page, et à d'autres moments fractionne le texte de manière précipitée, alors que l'urgence de la narration ne le justifie en rien. Seule la fantaisie du scripteur en décide, et elle se révèle volontiers imprévisible.